

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Titulaires, Correspondance romaine. — II Une fausse dévotion. — III M. Larue, p. s. s.
— IV Monsieur de Niagara. — V Marie, reine des cœurs. — VI Chronique diocésaine. —
VII Société d'une messe. — VIII Aux prières.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Mardi, le 1er janvier 1901

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de la Circoncision (Saint-Sauveur).

Dimanche, le 6 janvier

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de l'Épiphanie.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 5 décembre 1900.

LA belle fête de sainte Cécile n'a pu être célébrée dans sa basilique du Transtévère ; mais le concours a été plus nombreux que les autres années aux catacombes, et les messes n'ont cessé d'être célébrées toute la matinée dans la crypte historique de la sainte, décorée avec beaucoup de goût par les Pères Trappistes et les soins du collège des *Cultores martyrum*. La basilique transtybérine était close par suite des restaurations et des fouilles qu'y fait exécuter son titulaire, le cardinal Rampolla.

En déplaçant les stalles du chœur, on s'est aperçu qu'elles recouvraient de belles fresques, que l'on croit contemporaines de Raphaël, et qu'on va laisser dorénavant à la vue des pieux visiteurs.

Mgr Crostarosa, chargé des fouilles, a retrouvé, sous le pavé de

l'église, l'ancienne basilique qui fut remplacée par celle que nous avons, et qui est due au pape saint Pascal Ier. Ce pontife suréleva le pavé de trois mètres pour mettre le lieu saint à l'abri des inondations du Tibre, et déplaça l'axe de la nouvelle construction de 13 mètres pour la rapprocher des salles où la sainte avait subi son glorieux martyre. Les fouilles ont permis de retrouver une partie importante de l'ancienne maison des Caecilii, la basilique domestique, c'est-à-dire la grande salle qui servait aux réceptions et que possédait tout ancien palais romain un peu considérable. Les actes de la sainte nous disent que non seulement elle donna sa maison à l'église, mais qu'elle changea sa maison en église. C'est dans la basilique domestique, qui remonte à l'époque républicaine, que l'on célébrait le saint sacrifice. La sainte liturgie terminée, on emportait les tables, calices, flambeaux qui avaient servi à la cérémonie, et la basilique reprenait son aspect ordinaire, rien ne trahissant l'auguste mystère qui venait de s'y accomplir. Au IXe siècle, saint Pascal Ier érigea la nouvelle basilique, y transportant tout ce qui restait de l'ancienne, où on ne voit plus que les murs et des fragments du pavé en mosaïque.

— Mais dans les restaurations faites autour du tombeau pour en rendre l'accès plus facile, on est arrivé à abattre le mur qui cachait la châsse de la sainte. On a trouvé trois sarcophages en marbre. L'un contenait les restes des saints Valérien et Tiburce, l'autre celui de saint Maxime et des papes saint Urbain et saint Lucius, le troisième enfin celui de sainte Cécile. Quand on abaisa ces sarcophages pour les mettre au niveau inférieur qui leur avait été préparé, le couvercle du sarcophage qui recouvrait la châsse de sainte Cécile resta attaché à la voûte, et laissa voir la magnifique châsse d'argent, don de Clément VIII, qui renferme le cercueil de cyprès où reposait la sainte lors de la première invention du corps, et d'où on ne la sortit point. Des étoffes précieuses enveloppaient la châsse, mais étaient en partie gâtées par l'humidité. Le cardinal Rampolla voulut nettoyer de ses mains la châsse de l'oxyde qui la recouvrait et l'a enveloppée, avant de la renfermer de nouveau dans le sarcophage de marbre, d'autres étoffes de prix.

— Il est bien à regretter que l'on n'ait point profité de l'occasion pour procéder à une reconnaissance officielle de la sainte. On en aurait vérifié l'état et vengé le procès verbal dressé, il y a précisé-

ment trois siècles, par le cardinal Sfondrato, attestant que le corps de la sainte était entier et qu'aucune parcelle n'en avait été distraite. Quelques auteurs prétendent qu'une partie du corps est à Sainte-Cécile d'Alby en France, mais ce point est en contradiction avec toute la tradition romaine, avec les procès verbaux dressés il y a trois siècles et les témoignages matériels, statue de Maderno et peintures, qui nous restent de cette invention.

— Un événement qui mérite de ne point passer inaperçu, c'est l'érection du nouveau collège portugais. Presque toutes les nations catholiques ont à Rome un collège afin que leurs jeunes clercs y puisent la pureté de la doctrine et soient ensuite dans leurs diocèses des témoignages vivants de la science romaine. Le Portugal n'en avait point encore. Grâce au don d'un noble Portugais, ce pays sera désormais représenté dans ce concert des nations catholiques. Le pape prend à sa charge les frais de l'installation du collège et décide que les évêques y auront constamment deux de leurs sujets.

— Le jubilé poursuit sa marche triomphale, et les journaux libéraux, qui avaient commencé par se moquer des pèlerins, se taisent maintenant, vaincus par l'évidence des faits. Le Souverain-Pontife reçoit dans Saint-Pierre une ou deux fois par semaine, accorde en dehors de ces réceptions de nombreuses audiences, soit publiques soit privées, et montre une vigueur, une mémoire, une vivacité de concept qui étonne tous ceux qui l'approchent. Le consistoire qui était attendu se tiendra le 17, mais uniquement pour des nominations épiscopales, comme il a été dit ; celui des cardinaux sera renvoyé en janvier, ou à la fin de février.

— La dernière crue du Tibre vient de produire des dégâts tout-à-fait inattendus. Bien que plus haute de 30 centimètres de celle qui ravagea Rome en 1870, cependant elle ne causa pas tout d'abord les mêmes ravages. L'eau emprisonnée entre des quais massifs ne venait inonder les parties basses de la ville qu'en passant par les égouts, mais le Tibre a voulu sortir des prisons de granit où la science italienne avait cru pouvoir le renfermer. Les murs de droite du quai, qui s'étendent entre le pont Garibaldi et celui des Quattro capi, se sont écroulés hier avec fracas dans le Tibre ; la suite de quais du même côté du fleuve montre déjà des signes de lassitude, des cre-

vasses se forment et il est très probable qu'ils suivront l'exemple de leurs aînés. C'est une perte de quatre millions au moins, mais c'est surtout une défaite de la science officielle italienne. Elle montre qu'il ne suffit pas de crier « Vive Garibaldi, vive Rome intangible », pour faire œuvre durable et qu'une crue du Tibre suffit à anéantir des travaux qui devaient, d'après les ingénieurs, être l'orgueil des générations futures, et auront duré juste quinze ans.

DON ALESSANDRO.

UNE FAUSSE DEVOTION

NOUS devons répéter ici ce que nous avons déjà dit, il y a longtemps que saint Paul recommandait aux fidèles de s'exercer à la vraie piété, en évitant les *faibles impertinentes et puérides*. Et pourtant, la race n'est pas éteinte de ces zéloteurs sans mission et sans autorité, qui se font les inventeurs ou les propagateurs de certaines dévotions fausses et ridicules, que l'Eglise est obligée ensuite de condamner.

Dans ce genre, nous signalons une prière à *l'Ame de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, imprimée et envoyée nous ne savons d'où dans les communautés et dans les familles chrétiennes.

Cette prière, agrémentée d'un étrange symbole rouge et or, débute par un dialogue plus étrange encore entre Notre-Seigneur et une soit disant religieuse.

Il faut le dire, tout dans cette production est évidemment le fruit d'un cerveau malade. Quelqu'en soit l'auteur, qu'on nous permette de l'affirmer, c'est un naïf ou un perfide.

Ces pieuses mièvreries ne sont bonnes qu'à altérer la vraie et solide piété. Qu'on se fasse donc partout un devoir de détruire les feuillets dont nous parlons ; et qu'on prenne l'habitude de faire de même pour toutes les formules de prières qui ne porteraient pas l'*imprimatur* de l'autorité ecclésiastique.

M. LARUE, P. S. S.

COMME les peuples heureux, les saints prêtres, surtout s'ils vivent en communauté, n'ont souvent pas d'histoire. Retirée loin du public, au fond d'un séminaire ou au milieu de leur famille religieuse, leur vie s'écoule sans accident et sans bruit ainsi qu'un cours d'eau égal et tranquille. Rien de moins agité, rien de moins dramatique. On voit, on comprend, on admire, mais de faits inédits ou curieux, de détails à sensation, on n'en cueille point à raconter. Tout est unité, proportion, harmonie. De telles vies ne veulent point être considérées par le menu, où l'ordinaire paraît la loi ; il faut les contempler dans leur ensemble, alors seulement éclatent aux regards leur solide grandeur et leur imposante beauté. Et la raison en est sans doute qu'ouvriers d'un moment au profit d'une œuvre qui les dépasse et leur survit, ils se subordonnent entièrement à leur tâche ; et que dans cette même tâche viennent se fondre leur activité et leur vie. Chez eux, l'effacement est un mérite ; car, résultant de l'enfoncement des forces vives de leur âme dans le devoir, il constitue l'indispensable ferment du succès. De l'œuvre à faire ils reçoivent la direction, la discipline et le but ; en retour, ils lui communiquent le mouvement, la chaleur et la vie. Leur personnalité s'y fond tout entière, mais ne s'y anéantit pas ; au contraire, quand elle est puissante et fortement burinée, elle marque tout ce qu'elle touche de sa vigoureuse empreinte. Mais, on le comprend, entrer dans leur vie, c'est entrer dans leur œuvre ; et cela ne nous appartient pas.

Jean-Baptiste Larue naquit à Charlieu, au diocèse de Lyon, le 4 mars 1829. Sa famille appartenait à la bourgeoisie. Ses vives aptitudes intellectuelles et son application précoce lui permirent de parcourir rapidement le cours de ses études classiques. A quinze ans, il entra en philosophie au grand séminaire d'Autun, où il fut le condisciple du regretté M. DeLavigne, avant de devenir son confrère dans la compagnie de Saint-Sulpice. Ses études théologiques achevées, il résolut de se donner à l'œuvre de M. Olier et vint à Paris. Après deux années de « grand cours », c'est-à-dire d'études supérieures, il fut admis à la Solitude. Il n'avait que vingt-deux ans et n'était encore que diacre. Son année de noviciat terminée, il reçut l'ordination sacerdotale, le 15 août 1852, des mains de Mgr Prince, grand vicaire de Montréal, alors de passage à Paris. Déjà, il avait résolu

dans son cœur de tout quitter pour se donner plus entièrement aux intérêts de Dieu. Peu après, il s'embarqua en chantant le verset du psalmiste : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis.* « Seigneur, vous avez rompu mes liens, je vous sacrifierai une hostie de louange. » Il arriva à Montréal sur la fin de septembre.

Désigné par M. Granet, alors supérieur, pour l'enseignement des Belles-Lettres au collège, M. Larue occupa cette chaire durant quatre années, de 1852 à 1856. Il passa ensuite au grand séminaire, où il enseigna successivement, et quelquefois simultanément, l'Écriture Sainte, le droit canon, la liturgie, le dogme et la morale. En 1866, il fut nommé directeur de cette maison, en remplacement de M. Bayle, envoyé à Rome pour y soutenir les droits du Séminaire alors en difficulté avec Mgr Bourget. Quelques mois plus tard, M. Bayle ayant succédé à M. Granet comme supérieur, M. Larue reçut la difficile et délicate mission de le remplacer à Rome. Il devait y faire un séjour de cinq ans. Les affaires qui le retenaient dans la Ville Eternelle étant terminées, il revint aussitôt, en avril 1871. M. Bayle qui le destinait dès lors à succéder à M. Arraud comme procureur, le retint à Notre-Dame ; et, l'année suivante, lui remit en mains les fonctions qu'il a si heureusement remplies jusqu'à sa mort.

Tous ceux qui ont connu M. Larue sont unanimes à lui reconnaître un admirable ensemble de qualités d'esprit et de cœur, embellies et surélevées par les plus solides vertus. Dans la plupart des hommes, les défauts vont de pair avec les qualités, dont ils semblent la rançon obligée et proportionnée ; ici, rien de pareil, à peine trouve-t-on à signaler une certaine pudeur à parler en public, qui faisait parfois dévier son discours à la sécheresse et au laconisme. Mais dans le tête-à-tête des consultations ou des entretiens, son esprit net et précis triomphait ; son intelligence souple et clairvoyante se jouait avec aisance dans le dédale des affaires ; sa mémoire étendue et tenace n'oubliait aucun détail ; sa prévoyance ne laissait rien à la surprise et au hasard. Sa science s'alimentait aux meilleures sources. La somme de saint Thomas fut son livre de toutes les heures. Il l'avait toujours ouverte sur sa table de travail, et il y revenait dès que ses occupations lui laissaient quelque loisir. L'on ne peut douter qu'il ne dût en partie à cette lecture assidue, cette profondeur de pensées, cette rectitude de jugement et cette largeur de vues, qui donnaient tant de sûreté à ses décisions et à ses conseils tant d'autorité.

Toutes les paroles et les démarches de ce vénérable prêtre étaient

frappées au coin de ce sens haut et judicieux, qui joue dans la vie pratique le rôle du bon goût dans les arts. De là, ce tact sûr, ce sentiment infaillible des convenances, qui le distinguaient toujours ; de là surtout, entre ses qualités et vertus, cette naturelle eurythmie et ce merveilleux équilibre, qui le firent paraître, en toute circonstance, digne sans pose, aimable sans recherche, franc sans rudesse, ferme sans raideur, bon sans faiblesse, calme sans contrainte, simple sans laisser-aller. Il eut encore le bon goût d'être discret sans bruit comme sans mystère, impénétrable sans qu'il parût. Pour tout dire—et puisque nous avons éveillé la comparaison entre le bon sens et le bon goût—peut-être pourrait-on lui appliquer, sans faire crier au paradoxe, ce qu'un penseur spirituel a dit du goût comparé à la verve dans les ouvrages de l'esprit : « La verve a plus de mouvement, le goût un mouvement plus ordonné. Il y a dans la première plus de vie, et plus d'âme dans le second. L'une s'élançe en sautant ; l'autre procède avec mesure ; l'une est plus brillante ; l'autre plus harmonieux. » Ordre, mesure, harmonie, voilà bien les qualités maternelles, les traits distinctifs, de l'esprit de M. Larue.

Et ce prêtre qui avait « la tête si bien faite » comme eut dit Montaigne, avait de plus « le bonheur, la grande fortune d'être né bon », et le mérite plus grand de travailler sans répit à devenir meilleur. Il vérifiait à son insu ce mot de Sophocle : « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon ». Cette bonté transparaissait dans toute sa personne. On eut pu répéter à son sujet ce qu'un évêque irlandais dit un jour à M. Quiblier : « Si vous n'êtes pas bon votre visage me trompe fort ». On aimait à le voir s'approcher d'un groupe pour se mêler familièrement à la conversation. Son franc sourire, son regard doux et sympathique, l'accent chaud de sa voix, sa tête qui s'inclinait un peu pour mieux écouter, ses mains qu'il frottait consciencieusement l'une contre l'autre, avec une rapidité que rythmaient les mouvements de son âme, dissipaient bientôt cette timidité indéfinissable que l'on éprouve en présence d'un vieillard grave et vénérable, d'aspect majestueux et le front couronné de cheveux blancs.

Il avait « cette bonté qui fait apprendre et oublier beaucoup de choses », selon le mot d'une femme spirituelle ; et qui n'est au fond que le rayonnement d'une vertu plus haute : la charité. Et parce qu'elle venait de haut, elle allait loin. Ceux qui ont vécu dans l'intimité de M. Larue ont assuré ne jamais l'avoir entendu souffler le

moindre mot au désavantage de qui que ce fût, ni se plaindre de personne. Dans une position où les sujets de mécontentement ne sont pas rares, il ne perdit jamais son égalité d'humeur, ni se départit de sa bienveillance coutumière. Parfois, on prit un malin plaisir de mettre sa patience à l'épreuve. On sait combien le paradoxe irrite aisément les esprits sérieux et réfléchis. Or, il arrivait qu'on en émit à dessein devant lui, et qu'on les soutint. On sentait alors, par moment, l'aiguillon entrer dans le vif, et l'épée brûler dans le fourreau ; mais le mot attendu, provoqué, le mot, non pas mordant, ni même piquant, mais moins aimable, moins courtois, ne partait pas, ou éclo-sait sur ses lèvres en une plaisanterie joyeuse et de bon aloi, qui déconcertait l'adversaire et terminait la discussion par un bon rive.

Le bien qu'elle lui inspira pour les séminaristes au besoin, pour les œuvres qui sollicitent sans cesse la générosité, comment pourrions-nous en parler, si sa main gauche ignorât toujours les aumônes que fit sa main droite ? Ici encore, en effet, nous nous trouvons en face d'un trait — peut-être le plus caractéristique — de la physionomie morale du regretté défunt, nous voulons dire l'humilité et la modestie. C'est la vertu des fortes âmes, des âmes qui s'essaient sans cesse à l'éternité ; elle fut la sienne à un degré qui a fait dire qu'il fût un « colosse de vie cachée ». Nous ne commenterons pas le mot, ce serait l'affaiblir.

Homme de communauté, M. Larue le fut à la rigueur de la lettre. Ni ses occupations, ni plus tard ses infirmités ne purent lui faire accepter d'exception. La règle lui fut chose sacrée jusqu'à la fin. Tant que ses pieds couverts de plaies vives ne refusèrent pas de le porter, on le vit fidèle à tous les exercices. Il fallait renouveler les pansements deux fois par jour ; n'importe, il allait encore. On put constater une fois de plus : « qu'une grande âme est maîtresse du corps qu'elle anime ». Enfin, ses forces trahirent son courage. Il fallut s'avouer vaincu, et se retirer à l'infirmerie pour mourir. C'était le 2 décembre. Le lendemain il réunit toutes ses forces pour monter encore à l'autel. Ce fut la dernière fois.

Le 6, il reçut d'urgence les derniers sacrements dans la disposition de foi simple et de complet abandon à la Providence qui avaient fait le fond de sa vie.

Dès lors, il attendit la grande libératrice avec calme et confiance. L'approche de la fête de l'Immaculée-Conception embaumait son âme : « Recommandez-moi à Marie-Immaculée » répétait-il aux con-

frères qui venaient lui dire le dernier adieu. Parmi de vives souffrances, sa patience demeura jusqu'au bout inaltérable. « Quel malade ! mon Dieu, disait son infirmier, il ne demande rien, il ne se plaint de rien, il n'a besoin de rien ! » Enfin, le dénouement approchait. Monsieur le supérieur porta une dernière fois le saint Viatique au pieux moribond ; et sous forme d'exhortation lui adressa le début du verset *Deus cordis mei* ; et lui, poursuivit d'une voix claire et recueillie — *et pars mea in æternum*. La nuit suivante, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur ; c'était le 12 décembre, dans l'octave de l'Immaculée-Conception, le mercredi, jour consacré à saint Joseph par la piété des fidèles, jour tout désigné, ce semble, pour l'entrée au ciel d'un sage et fidèle économiste.

Deux jours plus tard, le 14 décembre, les funérailles avaient lieu dans l'église Notre-Dame au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame étaient là en grand nombre, rendant un suprême hommage au supérieur aimé que leurs prières n'avaient pu préserver des atteintes de la mort.

A côté de Mgr Bruchési prenaient place dans le chœur NN. SS. Duhamel, d'Ottawa ; Lorrain, de Pembroke ; Emard, de Valleyfield ; Mgr Laflamme, Mgr Racicot et grand nombre d'ecclésiastiques distingués, heureux d'apporter aux prêtres de Saint-Sulpice l'honneur et la consolation de leur présence et de donner au défunt un dernier témoignage d'attachement et d'estime. Monseigneur de Montréal clôtura lui-même la funèbre cérémonie en donnant l'absoute.

Bientôt après, se déroulait à travers nos rues blanches de neige le long cordon noir des prêtres, des amis et des séminaristes, accompagnant le vénéré défunt au lieu de son repos. Et maintenant, il dort son dernier sommeil à côté des Rouxel, des Delavigne et de tant d'autres saints prêtres, dont la mémoire est en bénédiction dans ce diocèse et au delà. Le départ de tels hommes est chose cruelle ; mais, de leur souvenir se dégage un parfum fortifiant et salutaire ; leurs prières nous sont acquises auprès de Dieu ; et nous avons foi « que rien ne nous sépare moins que la mort de ceux que nous avons pieusement aimés ».

A. F.

MONSIEUR DE NIAGARA



CONNAISSEZ-VOUS M. de Niagara ?

Je parie cent sous que vous n'en savez rien.

Reportons-nous à 1709.

Les habitants de la Nouvelle-France, menacés par les Anglais et par les Iroquois, se réfugiaient au besoin dans les forts, nombreux à cette époque.

Les forts de La Prairie de la Madeleine et de Chambly sont seuls en cause ici.

M. de Bergères venait de succéder au Sieur de Périgny, dans le commandement du fort de Chambly.

Ce M. de Bergères, se trouvant quelques années auparavant au poste de Niagara, avait fait l'acquisition d'un jeune chien, de bonne race, fils de *Vingt-Sols*, chien de garde, à Niagara.

Le jeune chien suivit son maître à Chambly. Devenu *grand*, il sortit un jour du fort et s'aventura dans les bois, si loin, qu'il arriva inopinément au fort de La Prairie de la Madeleine.

Le chien du commandant de Chambly n'était pas un inconnu pour plusieurs des soldats de La Prairie.

« Tiens le chien de M. de Bergères », s'écrie-t-on. « Mais il arrive seul ! Il a dû suivre quelques Français qui auront été surpris par les Iroquois ! »

Le commandant de La Prairie est averti. La nouvelle fait sensation dans le fort. On se consulte. Les communications, très difficiles alors, ne permettaient pas d'exposer inutilement les soldats.

Une idée lumineuse traversa le cerveau...du commandant...sans doute : « Ce chien a pu venir ici, il peut retourner à Chambly ; M. de Bergères saura, par lui, à quoi s'en tenir. »

Immédiatement, on écrit une lettre adressée au commandant de Chambly, on l'attache solidement au col du nouveau postillon, et, pour lui enlever toute distraction sur la route, on lui donne un copieux repas ; puis,...on lui administre une demi-douzaine de coups de fouet...en lui faisant prendre la direction de Chambly.

Le caniche docile eut bientôt parcouru les quatre lieues qui séparent La Prairie de Chambly ; il entre dans le fort, et court joyeux à M. de Bergères, ébahi !

La lettre est lue avec avidité. Elle demandait une réponse.

Il parut tout naturel à M. de Bergères de confier cette réponse au fils de *Vingt-Sols*, en suivant la rubrique...énoncée — sans doute — dans la lettre reçue de La Prairie. Toute précaution prise, on le fustigea donc en le forçant à reprendre le chemin de La Prairie où il se rendit en effet, à la grande joie des soldats du fort rassurés par la réponse de M. de Bergères.

Avec une nouvelle lettre au col, — après les cérémonies d'usage — le chien de M. de Bergères revenait à Chambly, et, le service de la malle se trouvait régulièrement constitué entre les deux forts.

Un service en appelle un autre.

Le commandant de Chambly fut prié d'inscrire le nouveau postillon sur le rôle des soldats du fort avec droit à une ration régulière trois fois par jour. Le commandant y consentit, et le fils de *Vingt-Sols* fut inscrit sous le nom de *Monsieur de Niagara* !

Il fut entendu, dès le principe, que M. de Niagara pourrait assister aux revues, mais qu'il serait dispensé des exercices !

F.-A. BAILLARGÉ, ptre.

Saint-Hubert. — Décembre. — 1900.

MARIE REINE DES CŒURS

LE sophisme a tellement perverti l'intelligence qu'il faut désormais s'adresser au cœur de l'homme, disait saint Paul de la Croix.

Cette pensée, déjà vraie au temps où parlait l'ardent fondateur des Passionistes, a acquis aujourd'hui sa vérité plénière. Pour aider notre siècle incrédule et raisonneur à croire de nouveau et à agir selon sa foi, il faut, selon le mot du douloureux génie que fut Pascal, *rendre Dieu sensible au cœur*. C'est le cœur seul qui peut redevenir le grand introducteur des âmes à la foi — *corde creditur* ; mais un cœur intelligent — *mente cordis*, un cœur plein de force et de douceur, un cœur de mère, si c'est possible, avec ses trésors de tendresse et d'amour.

À ce propos, il nous plaît de jeter un coup d'œil d'admiration sur l'opportunité de la Confrérie de Marie Reine

des Cœurs, érigée l'an dernier par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, et qui porte des fruits déjà dans plusieurs diocèses du Canada et de la France.

L'âme contemporaine éprouve une attirance ineffablement profonde pour le culte de l'Immaculée. C'est un fait établi et prouvé. Mais quelle en est la cause ?

Cette âme est embourbée, appauvrie, et aveuglée. Pourquoi a-t-elle besoin de Marie ?

C'est que cette âme, créée naturellement chrétienne et ayant reçu pour premier don la bonté, cette âme qui souffre plus que elle des autres siècles parce qu'elle a plus conscience de sa douleur, cette âme réclame et exige un être tout à la fois terrestre et éthéré, un être indiciblement pur et pourtant à sa portée, un être plein de splendeur et de force.

Qui mieux que Marie jouit de ces dons, qui peut mieux qu'elle devenir la messagère des âmes à la recherche de lumières et de blancheur, qui peut mieux qu'elle devenir la Secoureuse des temps présents ?

Elle est femme et son cœur a saigné sous les touches de la souffrance, elle est mère et son cœur a été un asile et un refuge, elle est vierge aussi et la plus pure et la plus miséricordieuse des vierges, elle a tout pour elle, elle a tout pour nous.

Aucun culte n'est plus opportun, aucun culte n'est plus social et ne nous fortifie mieux tout en nous caressant.

Voilà pourquoi nous voudrions voir le Canada catholique entrer par légions dans la Confrérie de Marie Immaculée, et voilà pourquoi nous voudrions le voir aller davantage encore à Jésus par Marie.

Cette idée de la médiation mariale — sur lequel est basée l'Association — ne date pas d'hier et elle a ses lettres de créance.

Dans son hymne suave de *l'Ave Maris Stella* l'Eglise nous incite à cette pensée : " ô Marie, y lisons-nous, que celui qui, né pour nous, a voulu être à vous, reçoive par vous nos prières. "

Notre grand Bossuet est du même avis. " Dieu, dit-il, ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la Très Sainte Vierge, cet ordre ne change plus et les dons de Dieu sont sans repentance. Il est et sera toujours véri-

table qu'ayant reçu par elle une fois le principe universel de la grâce, nous en recevons encore par son entremise les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. La charité maternelle, qui fait naître les enfants de l'Eglise, ayant tant contribué à notre salut dans le mystère de l'Incarnation, qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les opérations qui qui n'en sont que des dépendances. "

Il n'y a pas, comme on l'a dit, empiètement de Marie sur le domaine de Jésus. " De même que le Verbe est médiateur auprès du Père, Marie l'est auprès de son Fils. Ce dernier montre ses blessures à son Père, et Marie, elle, lui montre le sein qui l'a nourri " .

Léon XIII, commentant ce texte d'Arnould ajoute excellemment : " Il n'y a qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, qui s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous : cela est certain. Mais, si comme l'enseigne le Docteur angélique, rien n'empêche que quelques autres soient appelés eux aussi médiateurs entre Dieu et les hommes, en tant qu'ils collaborent à l'union de l'homme avec Dieu, comme les anges et les saints, la même gloire convient dans toute sa plénitude à la sainte Vierge. Il est impossible de concevoir personne qui, pour concilier Dieu et les hommes, ait pu dans la suite ou puisse dans l'avenir agir aussi efficacement que Marie. Aux hommes qui couraient à la perte éternelle elle a amené un Sauveur, lorsqu'elle a reçu la nouvelle d'un sacrement pacifique apportée par l'Ange, y donnant un consentement admirable au nom de tout le genre humain. Elle est celle de qui est né Jésus, sa vraie mère, et pour ce motif une digne et très agréable médiatrice auprès du Médiateur. C'est pourquoi, de même que l'Eglise, à son berceau, s'est justement unie à Marie dans la prière comme à la protection et à la gardienne de l'unité, de même dans notre temps, il est très opportun d'agir ainsi dans tout l'univers catholique. "

Mais écoutons Mgr Duhamel lui-même tirer les corollaires de cette médiation et les appliquer à sa confrérie. La voix du prélat prend une note pleine de charme et de saveur quand il parle de la Mère de Dieu : " Etant, de par la volonté de Dieu, médiatrice entre Jésus, et nous, c'est

par Marie qu'il nous faut aller à Jésus ; c'est en nous consacrant à Marie qu'il faut nous consacrer à ce divin Maître ; c'est en remettant entre les mains de Marie tout notre être, toutes nos œuvres, que nous nous assurerons à nous et à nos œuvres bon accueil auprès de Jésus. C'est par Marie que Jésus se donne à nous ; comment, pour nous donner à lui ne prendrions-nous pas la même voie ? Donnons-nous donc à lui comme il se donne. En fils reconnaissants et pratiques, rendons grâces à Dieu ; et pour aller à lui que les doux témoignages de notre reconnaissance prennent la même voie que ses bienfaits pour venir à nous."

Chaque jour nous devons, nous pouvons immoler notre personne en holocauste au Divin Maître. Voulons-nous qu'il lui soit d'une agréable odeur ? Que notre autel soit le cœur de Marie.

Dans tout le cours des luttes de cette terre, allons donc toujours à Jésus par Marie, par Marie, notre mère ici-bas et notre joie là-haut.

L'ABBÉ LELEU.

Montebello, 15 décembre 1900.

CHRONIQUE DIOCESAINE

DIMANCHE dernier avait lieu la bénédiction solennelle de l'église de la nouvelle paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix, située dans la banlieue de Montréal. Mgr l'archevêque a présidé la cérémonie et monsieur le curé de Saint-Alexis a prononcé le sermon de circonstance.

Saint-Jean-de-la-Croix est un démembrement des paroisses de Saint-Edouard, du Saint-Enfant-Jésus et de Saint-Laurent, et compte une population d'environ 960 âmes.

Dans son allocution, à la fin de la messe, Mgr l'archevêque motiva le choix du nouveau titulaire.

La paroisse, dit-il, a été placée sous le patronage de saint Jean de la Croix pour rappeler à la population vivant à proximité du monastère du Carmel les vertus du directeur spirituel de sainte Thérèse.

On sait, en effet, que le mystique saint Jean, réformateur du Carmel, avait des entretiens fréquents avec sa célèbre coopératrice. On voit encore, à Avila, le cloître étroit témoin de ces colloques spirituels, dont on connaît la haute valeur par les ouvrages immortels que les deux saints nous ont laissés.

Un grand tableau représentant un de ces entretiens inspirés surmonte le maître autel de l'église récemment bénite.

Cinq mois à peine ont suffi à l'activité du curé et de ses généreux paroissiens, pour fonder la nouvelle paroisse qui, la dernière par date de fondation dans le diocèse, n'a cependant presque rien à envier à l'organisation des plus anciennes cures.

Une retraite générale s'ouvrait, dès dimanche soir, pour la population qui, on le croira sans peine, se montre fière de son travail et de son succès.

La construction de la récente église sera une nouvelle amorce jetée à la population de l'est de Montréal; depuis le printemps plusieurs familles se sont déjà établies dans son voisinage. Un avenir prospère s'ouvre donc devant la paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix.

* * *

Le catalogue des saintes reliques de la paroisse de Saint-Eusèbe a été considérablement augmenté par l'addition d'une collection spéciale faite en Europe par monsieur le curé Payette.

Au nombre des précieux souvenirs se trouve une fraction des ossements de saint Eusèbe, patron de la paroisse et autrefois évêque de Verceil. Lors de son passage dans cette dernière ville, site du tombeau du saint, monsieur le curé eut la consolation de recevoir de l'archevêque actuel une portion considérable d'une relique faisant partie des richesses de sa chapelle privée.

La translation de cette relique, enchâssée dans un reliquaire ayant la forme d'un ostensor, donna lieu, dans l'après-midi de dimanche, à une touchante fête paroissiale. Toutes les congrégations régulièrement organisées, bannières déployées, prirent part à la procession formant le cortège d'honneur de la précieuse châsse, portée par quatre prêtres. La bénédiction du Saint-Sacre-

ment et la vénération de la relique terminèrent la belle solennité.

* * *

Les pèlerins canadiens à Paray-le-Monial sont revenus au pays depuis plusieurs mois déjà. L'offrande officielle à Mgr l'archevêque d'un cadeau-souvenir, le buste de Léon XIII, en convoquait une partie à l'archevêché, dans la soirée de dimanche, le 16 du courant.

Le buste, en bronze sculpté, mesure environ trois pieds en hauteur; il est l'œuvre de Guilio Tadolini.

Cette œuvre d'art restera, en même temps qu'un témoignage d'estime et de reconnaissance de la part des pèlerins envers leur archevêque, un souvenir précieux de la noble et pieuse pensée qui les a conduits, pendant l'année sainte, aux sanctuaires vénérés de France et d'Italie.

LUDOVIC D'EU.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 6 décembre 1900.

M. James Michael Quinan, vicaire général du diocèse d'Antigonish et curé d'Arichat, décédé à Montréal le 3 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, ptre, *chancelier*.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Clara Labonté, professe converse des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Sainte-Adélaïde, née Marie-Anne Lanoix, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Saint-Jean-Baptiste, née Euphémie Daudelin, des Sœurs de Sainte-Marthe, décédée à Saint-Hyacinthe.

Sœur Marie-Ignace, née Onésime Lemieux, professe de chœur des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Longueuil.

Mlle Amélie Valois, décédée à Montréal.